

### Latécoère annonce l'homologation du protocole de conciliation conclu le 2 juillet 2021

**Toulouse, le 8 juillet 2021** – Latécoère annonce, dans le prolongement de la conclusion du protocole de conciliation avec l'ensemble de ses créanciers financiers et son actionnaire majoritaire ayant donné lieu à un communiqué de presse de la société en date du 2 juillet 2021, que le Tribunal de commerce de Toulouse a homologué cet accord par jugement du 7 juillet 2021.

Ce protocole et son homologation vont permettre à Latécoère de mettre en œuvre les opérations prévues dans le cadre de la recapitalisation complète du Groupe.

Ce jugement met fin à la procédure de conciliation ouverte au profit de Latécoère le 11 mai 2021.

**Pierre Gadonneix, président du Conseil d'administration** de Latécoère commente :  
*« Je souhaite remercier au nom des collaborateurs du Groupe l'ensemble de nos partenaires bancaires et notre actionnaire de référence Searchlight Capital Partners pour leur présence renouvelée à nos côtés dans la traversée de cette crise sans précédent pour le secteur aéronautique. Au cours de l'année écoulée, notre entreprise et notre industrie ont été fortement impactées par la crise sanitaire. Durant cette période, Latécoère s'est attaché à renforcer ses ressources financières et son bilan. La réalisation de l'ensemble des opérations prévues par le protocole de conciliation homologué par le Tribunal va permettre au Groupe de poursuivre la mise en œuvre de son plan de transformation et d'assurer ainsi la pérennité de ses activités sur le moyen terme tout en se donnant les moyens financiers nécessaires à sa croissance. »*

**Philip Swash, directeur général du groupe**, déclare : *« La signature du protocole de conciliation marque le passage d'une étape clé pour le Groupe Latécoère qui peut à présent se tourner vers l'avenir avec confiance. Forts d'un bilan plus solide et des liquidités suffisantes sur le moyen terme, nous sommes armés pour achever notre plan de transformation et optimiser nos processus de fabrication et notre compétitivité. Nous allons déployer rapidement notre stratégie de croissance, en particulier sur le marché des Aérostructures où l'atteinte d'une taille critique est nécessaire pour nouer des partenariats profitables et durables avec nos clients. La crise sanitaire a montré qu'il était important que des acteurs résilients émergent avec les capacités financières adéquates pour accompagner les clients dans leurs projets de développement. Latécoère continuera ainsi à améliorer son orientation client et maintiendra son avance en recherche et technologie afin d'être bien positionné sur les futures plateformes commerciales qui devraient être lancées au cours de la prochaine décennie. »*

### A propos de Latécoère

*Groupe international partenaire de « rang 1 » des grands avionneurs mondiaux (Airbus, Embraer, Dassault, Boeing, Bombardier et Mitsubishi Aircraft), Latécoère intervient dans tous les segments de l'aéronautique (avions commerciaux, régionaux, d'affaires et militaires), dans deux domaines d'activités:*

- *Aérostructures (55 % du CA): tronçons de fuselage et portes.*
- *Systèmes d'Interconnexion (45 % du CA): câblage, meubles électriques et équipements embarqués.*

*Le Groupe employait au 31 décembre 2020, 4169 personnes dans 13 pays. Latécoère, société anonyme au capital de 23 704 629,50 € divisé en 94 818 518 actions d'un nominal de 0,25 €, est cotée sur Euronext Paris - Compartiment B, Codes ISIN : FR0000032278 - Reuters : LAEP.PA - Bloomberg : LAT.FP*

#### **Taddeo**

Antoine Denry / Relations Investisseurs  
+33 (0)6 18 07 83 27

Pierre-Jean Le Mauff / Relations Media  
+33 (0)7 77 78 58 67  
teamlatecoere@taddeo.fr